

**Formateur référent :** Eric DISSANE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Actualiser et maintenir les acquis et compétences des salariés formés en acteur PRAP 2S.
- Optimiser les pratiques dans la démarche de prévention avec pour base de travail, le retour d'expérience de chaque stagiaire

Se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail et sur la démarche d'accompagnement à la mobilité de la personne aidée en prenant soin de soi et des autres

Obtenir le renouvellement des compétences et la certification d'acteur PRAP 2S pour une nouvelle période de 2 ans.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

L'exercice de l'activité d'acteur PRAP 2S nécessite la mise en œuvre de quatre domaines de compétences, dont un spécifique à l'ALM :

- 1 - Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- 2 - Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- 3 - Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- 4 - Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

### MATÉRIEL PÉDAGOGIQUES 2S :

Matériel pédagogique indiqué par l'INRS dans le document de référence PRAP : Lit médicalisé électrique, fauteuil roulant à accoudoir réglables, draps de glisse, verticalisateur électrique, lève-personne électrique, déambulateur réglable en hauteur.

- Aides-techniques complémentaires: planche de transfert, roller, canne ...

### METHODES PEDAGOGIQUES :

- Études de cas.
- Démonstrations pratiques & atelier d'apprentissage des gestes.
- Simulations, prise en charge par les stagiaires.
- Apports didactiques, travaux en sous-groupe et exercices pratiques
- Après un apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique et l'application sur des séquences audiovisuelles, le travail sera transféré à l'étude des cas sur les situations des salariés
- Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux



**INTER-ENTREPRISE  
& INTA-ENTREPRISE**  
FRANCE METROPOLITAINE



**10 STAGIAIRES MAXIMUM**  
INDIVIDUALISATION : NON



**PUBLIC :** PERSONNE AYANT VALIDÉE LA FORMATION ACTEUR PRAP 2S  
**PRE-REQUIS :** ÊTRE TITULAIRE DU CERTIFICAT D'ACTEUR PRAP 2S DÉLIVRÉ PAR UNE ENTITÉ HABILITÉE



**DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT ACTEURS PRAP 2S À L'ISSUE DE LA FORMATION, SOUS RÉSERVE DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES CERTIFICATIVES**



**ACTUALISATION DES COMPÉTENCES :**  
**TOUS LES 2 ANS (14 HEURES DONT 7 HEURES D'ALM)**

## ÉVALUATION & CERTIFICATION des COMPÉTENCES :

- Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives (2S) peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP 2S
- Une évaluation formative tout au long de la formation sera réalisé
- L'évaluation des compétences sera faite par le formateur(trice) PRAP 2S certifié par le réseau Assurance Maladie / INRS en s'appuyant sur le guide de la formation pour l'épreuve et la grille d'évaluation certificative de l'acteur PRAP 2S.
- Attestations de présence et de compétences seront délivrées en fin de formation
- La formation s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences, que le stagiaire sera amené à développer de façon itérative entre son poste de travail et la formation dispensée.

## MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur(trice) PRAP 2S à jour certifié(é) par le réseau Assurance maladie / INRS, respectant les modalités définies dans le document de référence du dispositif PRAP.

## PROGRAMME DE LA FORMATION :

### PRÉSENTATION

- Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux, économiques et réglementaires,
- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles,
- Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles,
- Les principes de la prévention des risques,
- Les acteurs internes et externes de la prévention,
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie,
- Les éléments déterminants de l'activité physique,
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail,
- Observation et analyse d'une situation de travail,
- Analyse des postes du travail,

- Identification et analyse des déterminants de l'activité physique,
- La proposition d'amélioration des postes de travail,
- L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.
- Les enjeux d'un accompagnement.
- Les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.
- Les enjeux d'un accompagnement.
- Les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Analyser la situation d'un accompagnement.
- Les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.